

0340030Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE
49 RUE ROMAIN ROLLAND
34402 LUNEL CEDEX
Tel : 0467835100

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Répartition crédits globalisés

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 53
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/06/2020
Réuni le : 02/07/2020
Sous la présidence de : Nadia Moulla
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration arrête la répartition:

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Des crédit globalisés 2020 telle qu'elle est présentée en annexe

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Suivi de l'acte : Répartition crédits globalisés

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE - LUNEL - 0340030Y

Emetteur : Conseil d'administration

Thème : Vierge

Type : Acte non transmissible

Numéro de l'acte : 53

Année scolaire : 2019-2020

Date de signature : 08/07/2020

Date d'exécution : 08/07/2020

Action	Date	Acteur	Entité
Création	03/07/2020 11:59:53	Olivier Riviere	EPLÉ
Signature	08/07/2020 16:29:38	Nadia Moulla	EPLÉ

Crédits pédagogiques globalisés - 2020

		2019		2020			
Notification		11 400,00 €				9 500,00 €	
Reliquat N-1		444,30 €				858,15 €	
TOTAL		11 844,30 €				10 358,15 €	
		Budget initial	Budget après DBM	Dépensés	Budget initial	Proposition	DBM à saisir
13ADP		2 600,00 €	3 744,45 €	3 714,87 €	2 600,00 €	2 958,15 €	358,15 €
13REP		2 400,00 €	2 255,55 €	2 255,55 €	2 400,00 €	2 400,00 €	0,00 €
16ESC		500,00 €	500,00 €	19,06 €	500,00 €	500,00 €	0,00 €
16FVL		500,00 €	700,00 €	311,89 €	500,00 €	500,00 €	0,00 €
13STA		4 000,00 €	4 200,00 €	4 182,78 €	4 000,00 €	4 000,00 €	0,00 €
0ALTER				502,00 €			
TOTAL		10 000,00 €	11 400,00 €	10 986,15 €	10 000,00 €	10 358,15 €	358,15 €

Montpellier, le 3 juin 2020



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



La rectrice de la région académique
Occitanie,
Rectrice de l'Académie de Montpellier
Chancelière des Universités

à

Madame, Monsieur le Proviseur
Lycée polyvalent
Louis Feuillade
Lunel

Pôle organisation scolaire

Division vie éducative des
élèves,
des écoles et des
établissements

Thierry MESLET
Chef de Division DV4E

Affaire suivie par :
Thierry Lecointe

Téléphone
04 67 91 47 67
courriel
thierry.lecointe@ac-
montpellier.fr

Rectorat
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier Cedex 2

Objet : « crédits pédagogiques globalisés » – exercice 2020 – Programme 141
« enseignement scolaire public du second degré »

Au regard des crédits mis à notre disposition, de vos consommations moyennes constatées, vous allez prochainement recevoir au titre des « crédits pédagogiques globalisés » 2020, une dotation de **9500 €**.

Ces crédits servent principalement au financement de :

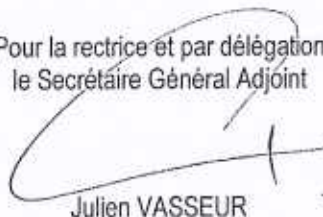
Dépenses obligatoires :

- *stages en entreprise (frais de transport et de séjour) ;*
- *droits de reproduction.*

Autres dépenses :

- *carnets de correspondance et manuels scolaires (3^{ème} prépa-pro) ;*
- *maintenance et achat de logiciels ;*
- *éducation à la santé et à la citoyenneté ;*
- *fonds de vie lycéenne ;*
- *actions à vocation artistique, culturelle et scientifique ;*
- *voyages scolaires ;*
- *actions pour l'ouverture internationale ;*
- *diverses dépenses pédagogiques.*

Pour la rectrice et par délégation
le Secrétaire Général Adjoint



Julien VASSEUR